

Année 2003

Date de parution
OCTOBRE 2003

JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

VACCIN ANTIGRIPPAL

La municipalité rappelle qu'il est recommandé à tous, mais plus particulièrement aux personnes atteintes d'une affection de longue durée, de se faire vacciner contre la grippe. Le vaccin est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus, lesquelles ont du recevoir un formulaire de prise en charge envoyé par leur Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Sur présentation de ce document, le médecin traitant prescrira le vaccin, s'il le juge nécessaire. Il sera alors possible d'obtenir gratuitement ce dernier en pharmacie, jusqu'au 31 décembre 2003.

Permanence des élus (sur rendez-vous)

- le Maire :
les mercredi
de 14h00 à 17h00
- PARENT Patrick :
Les samedi
de 9h00 à 11h00
- POUZENS Yves
les lundi
de 8h30 à 9h30

Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouvertures

Lundi/Mardi/Vendredi
15 h/18 h

ET VOILÀ LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLENT

Après deux ans et demi de discussions et visites sur le terrain, des dizaines de réunions et une cascade de contestations et tentatives de conciliation, le rejet par le Tribunal Administratif d'une demande, déposée par quatre municipalités, d'annulation de l'arrêté Préfectoral instituant le périmètre de la Communauté de Communes a ouvert, légalement, la voie à la création de cette dernière. Certes, les oppositions demeurent vives de la part de 7 des 20 communes de la Communauté, alors qu'une huitième (Catllar) a déjà demandé à en démissionner. Mais si ces controverses méritent d'être prises en considération et convenablement traitées—car la communauté de communes ne fonctionnera pas en négligeant quelques uns de ses membres, et il importe de tendre la main aux réfractaires, et de chercher à les convaincre—elles ne peuvent désormais plus entraver la marche en avant de la procédure.

La communauté de communes n'entrera de plein droit en activité que le 1er janvier 2004. Mais elle s'emploie d'ores et déjà à s'organiser, et c'est ainsi que le 10 septembre 2003, à la Mairie de Prades, il a été procédé à la mise en place du Conseil Communautaire et de son bureau de douze membres, parmi lesquels ont été élus :

- Président : Jean François DENIS, Maire de Prades
- 1er Vice-Président Délégué : Jean Louis JALLAT, Maire d'Olette
- Vice-Président, Président de la Commission « Tourisme et Culture » : Guy DURBET, Conseiller Municipal de Villefranche de Conflent
- Vice-Président, Président de la Commission « Jeunesse, Sports et Environnement » : Bernard LOUPIEN, Maire de Taurinya
- Vice-Présidente, Présidente de la Commission « Cadre de vie, Habitat, Services de Proximité » : Claire SARDA VERGES, Maire de Campôme.
- Vice-Président, Président de la Commission « Aménagement, Environnement, Développement de l'Emploi » : Vincent MIGNON, Maire de Nohèdes.
- Vice-Président, Président de la Commission « Finances et Transferts de Compétences » : Gérard RABAT, Maire de PY
- Vice-Président, Président de la Commission « Ordures Ménagères » : Jean Marie MAYDAT, Maire de Serdinya
- Vice-Président, Président de la Commission « Voirie » : Robert LAGUERRE, Maire de Clara Villerach.
- Vice-Président, Président de la Commission « Santé, Social, Insertion » : Guy CASSOLY, Maire de Los Masos, Conseiller Général (sous réserve de confirmation).
- Membres : Messieurs les Maires de Catllar et Ria.

TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL

L'entreprise DAGAND, spécialisée dans la restauration des Monuments Historiques, a achevé des travaux d'entretien sur la couverture de l'église Saint Jacques et sur le parement extérieur des remparts, près du Portalet.

FUTURE STATION D'EPURATION

Dernièrement une délégation Villefrancoise, composée de Madame le Maire, de la Secrétaire de Mairie et d'un délégué de la Société SPI (chargé de la mise en œuvre du dossier assainissement) s'est rendue dans le village de Roussillon (Vaucluse), l'un des plus beaux villages de France, afin de visiter l'une de leur station d'épuration. M. MARCOUX, Maire de Roussillon et deux de ses adjoints ont accueilli la délégation Villefrancoise et ont permis la visite sous la conduite du spécialiste qui a construit cette station. La technique employée, qui sera adaptée au cas de notre cité, repose sur l'installation de filtres plantés de roseaux (aux normes environnementales et Monuments Historiques).

Le traitement des eaux usées « sur filtres plantés de roseaux » consiste à faire circuler gravitairement les effluents domestiques au fil de bassins successifs aménagés en paliers, dans lesquels on a pris soin de créer—grâce à des minéraux et des végétaux—un milieu extrêmement favorable à l'activité épuratoire. Ce procédé ne nécessite pas de décantation primaire. Une pente naturelle suffisante permet de fonctionner sans apport d'énergie extérieure, dans le cas contraire un simple pompage suffit. Par ailleurs, cette technologie « proche de la nature » réduit les interventions humaines à leur plus simple expression : un dégrillage et une manœuvre de vannes tous les 3 ou 7 jours et un fauchage et nettoyage annuels ! Quant aux boues, elles sont compostées sur place et il suffit d'enlever la matière résiduelle de la surface des filtres du premier étage une fois tous les dix ans environ.

REUNION D'INFORMATION SUR LE TRI SELECTIF

Une vingtaine de Villefrancois ont participé, lundi 29 septembre, à la réunion d'information sur le tri sélectif, organisée par la municipalité, avec la participation de deux représentantes du SYDETOM. Les personnes qui n'ont pu se rendre à cette réunion, mais désireraient des informations sur le tri sélectif, peuvent venir retirer au Secrétariat de Mairie un dépliant très explicite, conçu à cette fin par le SYDETOM. Sinon, la page suivante du Journal présente un tableau, à conserver, du tri à effectuer par chaque usager. Il est enfin rappelé que le ramassage des ordures ménagères continuera à être facturé à la Municipalité—c'est à dire aux contribuables Villefrancois—alors que les déchets recyclables seront enlevés gratuitement, ce qui représentera une économie loin d'être négligeable. La municipalité préviendra les Villefrancois de la date d'entrée en vigueur du tri sélectif.

PETIT MEMENTO DU TRI SELECTIF **(à conserver, ou à afficher en cuisine)**

CONTENEUR VERRE **(en vrac)**

- bouteilles, bocaux et pots en verre (rincés, sans leur couvercle ni bouchon, mais avec leurs étiquettes)
- verre à vitre brisé

CONTENEUR **EMBALLAGES/PAPIERS** **(en vrac)**

- bouteilles, flacons et bidons en plastique (rincés, avec leurs bouchons. Merci d'écraser au préalable les bouteilles d'eau)
- cartons (boîte à chaussure, etc.)
- emballages en carton (lessive, sucre, lait, jus de fruit, etc.)
- boîtes à œufs en carton
- journaux et magazines
- boîtes de conserve (rincées)
- boîtes de sirop (rincées)
- bombes aérosols (vidées)
- barquettes en métal (rincées)

POUBELLE HABITUELLE **(en sac)**

- tous déchets organiques
- tous emballages souillés (sauces, jus de viande, etc.)
- ampoules électriques (il y a du métal)
- verres de tables, verres à moutarde, verres d'ornement (contiennent du plomb)
- vaisselle, faïence, porcelaine, céramique
- pots de fleurs en terre
- bouteilles et bidons d'huile (de table, ou de voiture)
- films et sacs plastiques
- pot de yaourt en plastique
- boîtes à œufs en plastique
- barquettes et boîtes à œufs en polystyrène
- emballages en plastique
- pots de fleurs en plastique
- petits éléments de plastique ou papier (bouchons, papiers déchirés etc.)

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le cadre du prochain recensement de la population qui sera organisé par l'INSEE en janvier et février 2004, un agent recenseur se présentera à chaque foyer Villefrancois. La municipalité demande que lui soit réservé le meilleur accueil, sachant que toutes informations seront données en temps utile.

LA MOISSON DU COEUR

La Municipalité remercie tous les Villefrancois qui ont fait don de vêtements jeudi 19 octobre, dans le cadre de la Moisson du Cœur.

GOUTER DES AINES

Le traditionnel goûter des aînés aura lieu samedi 20 décembre à 14 heures, à la Salle des Fêtes de Villefranche de Conflent

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Ignace SANTOS s'est éteint le 6 octobre 2003 à 89 ans, à l'Hôpital de Prades. Nous avons également appris le décès, à l'Hôpital de Bordeaux, de Edmond STOLL, natif de Villefranche de Conflent. La municipalité présente ses condoléances aux familles affectées.

VIVENT LES MARIES !

Bernard PLANAS et Maryse TULISSI uniront leurs destinées samedi 25 octobre 2003 par le mariage célébré en la Mairie de Villefranche de Conflent. La municipalité leur présente ses félicitations et tous ses vœux de bonheur.